

DÉPARTEMENT

**SAVOIE**

ARRONDISSEMENT

**Chambéry**

COMMUNE :

**JONGIEUX**

Communes de moins  
de 1 000 habitants

# TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

11

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- 1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	LAMIRAL Stéphane	01/06/1970	29/02/2024	10
Premier adjoint	M.	PERRAUD Lionel	15/07/1968	29/02/2024	10
Deuxième adjoint	M.	VINCENT Daniel	11/11/1959	29/02/2024	10
Troisième adjointe	Mme.	CREPEL BARLET Emilie	08/08/1984	29/02/2024	7
Conseiller	M.	BARLET Daniel	25/06/1963	15/03/2020	115
Conseiller	M.	ELIE Fabien	13/03/1988	15/03/2020	112
Conseillère	Mme.	BADIN LECOURT Julie	13/05/1985	15/03/2020	110
Conseiller	M.	JACQUIN Steven	02/06/1992	15/03/2020	101
Conseiller	M.	BARLET Simon	18/01/1995	15/03/2020	101
Conseiller	M.	PADEY Didier	09/11/1965	15/03/2020	100

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,  
A Jongieux, le 1<sup>er</sup> Mars 2024

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.